



**Compte Rendu
du Comité Syndical**

**qui s'est tenu le
vendredi 26 juin 2026
à la salle des Verriers
à Bagneaux sur Loing à 18 H 30**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-six juin à dix-huit heures trente,

Les délégués du Comité Syndical de Transports du Sud Seine et Marne, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Verriers à Bagneaux sur Loing, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente Patricia PILLOT, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

ARVILLE : Madame Annie THIBAULT, Madame Sandrine LESME,
AUFFERVILLE : Madame krystell BIGOT, Madame Aurélie VERGEL,
BAGNEAUX SUR LOING : Monsieur Claude JAMET, Madame Emmanuelle BERCIS,
BEAUMONT DU GATINAIS : Madame Dominique DE SOUZA,
BOUGLIGNY : Monsieur Michel GISLAIN-FERRONNIERE,
BOURRON-MARLOTTE : Madame Nathalie DUWEZ,
BRANSLES : Monsieur Florent NEGRIER, Madame Julia RAZAFINDRALIZA,
CHÂTEAU-LANDON : Monsieur Jean-Marie GÉRINTES,
CHATENOY : Madame Magalie PANNESSE,
CHENOU : Madame Yannick GANDRILLE, Monsieur Florent GARNIER,
DARVAULT : Monsieur Éric BROCHON, Monsieur Fabrice JEULIN,
EGREVILLE : Monsieur Jean-Paul DEGUIN,
FAY LES NEMOURS : Madame Marie BADJA, Monsieur Gérard BRUN,
GIRONVILLE : Madame Natalia PLISSON, Madame Ghislaine LEOTARD,
LA MADELEINE SUR LOING : Monsieur Jean-Jacques HYEST,
LORREZ LE BOCAGE : Madame Marie LEGALLAND, Monsieur Alain COQUELET,
MONCOURT-FROMONVILLE : Monsieur Didier HENGY, Monsieur Zacharie LECOMPTÉ,
MONTIGNY SUR LOING : Monsieur Éric SUCCAB, Madame Samantha RICHARD,
NANTEAU SUR LUNAIN : Madame Alexandra CARRERAS,
NEMOURS : Monsieur Christian LAJARRIGES,
NONVILLE : Monsieur Thierry GAYAT, Madame Vanessa AIT DRIS,
OBSONVILLE : Monsieur Philippe HOARAU,
ORMESSON : Madame Danièle LISSA,
PALEY : Madame Fabienne BELFORT,
SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS : Monsieur Manuel MEIRA,
SOUPPES-SUR-LOING : Madame Nathalie VILETTE, Monsieur Alain LEBLANC,
TREUZY-LEVELAY : Madame Patricia PILLOT, Madame Marie PILLOT,
VILLEMARECHAL : Monsieur Jean-Philippe SAVIARD,
VILLIERS SOUS GREZ : Monsieur Jean-Pierre BECKER,

VOULX : Monsieur Cyril BEUGNON,

Etaient absents excusés :

ARVILLE : Monsieur Cyril BESLÉ,
BEAUMONT DU GATINAIS : Monsieur Nicolas POZO,
BOUGLIGNY : Monsieur Philippe LIGERE,
BOURRON-MARLOTTE : Madame Sonia RISCO,
CHAINTREUX : Monsieur Alexis KERLO, Monsieur Tadeusz TREVIT,
CHÂTEAU-LANDON : Monsieur Giovanni BARONE,
CHATENOY : Monsieur Bruno DOUANNE,
CHEVRAINVILLIERS : Madame Danièle LEPAGE, Monsieur Franck CARPENTIER,
GREZ SUR LOING : Monsieur Carlo CARBONE, Madame Dominique LHOTELLIER,
LA GENEVRAYE : Madame Virginie LAVOCAT, Madame Laura DAUNY,
MONCOURT-FROMONVILLE : Monsieur Maxime LABELLE,
NANTEAU SUR LUNAIN : Monsieur Rony CAPSALIS,
ORMESSON : Monsieur Jean-Pierre NEHOULT,
PALEY : Madame Mélanie CAPPAN,
POLIGNY : Monsieur Michel BONNIEC,
VILLEMARECHAL : Madame Nathalie LIGNON-CACHET,
VILLIERS SOUS GREZ : Madame Christine GROETZINGER,

Etaient Absents :

EGREVILLE : Madame Sylvie RIBES,
ICHY : Monsieur Nicolas PRUNEAU,
LA MADELEINE SUR LOING : Madame Christel LEBOEUF,
MAISONCELLES EN GATINAIS : Madame Hélène BAH, Madame Fiona DE FARIA,
MORET LOING ORVANNE : Monsieur Paul FABRY, Madame Katell GAUDIN,
NEMOURS : Madame Charlotte VAILLOT,
OBSONVILLE : Madame Marie-Cécile GUINET,
PALEY : Monsieur Thomas CANDY,
POLIGNY : Monsieur Jean-Claude DESNOUES,
REMAUVILLE : Madame Carole LOVERGNE, Madame Catherine CHAUDRON,
SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS : Monsieur Jean-Claude DUMAY,
VILLEBEON : Monsieur Stanislas WENGER, Monsieur Alain GIBOUT,
VOULX : Madame ELKEBAILI Hannan,

Pouvoir de :

Monsieur Rony CAPSALIS à Madame Alexandra CARRERAS.

Assistaient également à cette réunion :

Madame Béatrice BOSCHER-GAUTHIER, Secréariat du Syndicat,
Monsieur Régis GUILLET, Directeur DPS17 - Transdev Vallée du Loing,
Monsieur Mathieu GOURDIN, Directeur Clients - Transdev Vallée du Loing,
Monsieur Simon LE NOUVEL, Chargé de projet - offre bus Direction des Mobilités de Surface IDFM,

Secrétaire de Séance : Madame Alexandra CARRERAS.

Ordre du jour :

1. Nomination d'un secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mai 2026
3. Présentation du SMTS 77
4. Désignation d'un représentant(e) au sein de l'Assemblée Générale d'Ingénierie Départementale de Seine & Marne
5. Bilan comité de suivi de la D.S.P.17 – Année 2024/2025
6. Transport à la Demande
7. Informations diverses.

Madame la Présidente remercie les élus de Bagneaux sur Loing de les recevoir dans cette salle, elle remercie également les membres présents, elle informe l'Assemblée Syndicale que le quorum est atteint et que la séance peut commencer.

La Présidente présente M. Régis Guillet, Directeur de Transdev Vallée du Loing ainsi que M. Mathieu Gourdin Directeur Clients - Transdev Vallée du Loing,

Elle précise que M. Simon Le Nouvel, notre référent Ile de France Mobilités nous rejoindra, dès que son train en destination de Paris sera arrivé, il nous présentera le point 5 de notre ordre du jour.

1 – NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Alexandra CARRERAS, élue de la commune de Nanteau sur Lunain, s'est proposée et a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

2 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 MAI 2026 – Délibération 2026/19

Madame la Présidente précise avoir reçu une observation écrite, concernant le compte-rendu du 7 mai 2026.

Monsieur Christian LAJARRIGES signale être conseiller municipal délégué à la ville de Nemours et non adjoint au Maire, comme cela a été stipulé à la page 8 du compte-rendu.

Cette erreur rectifiée, le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion 7 mai 2026.

Cette décision fait l'objet de la **délibération n° 2026/19**.

3 – PRÉSENTATION DU SMTS 77

Avant de présenter en quelques lignes les étapes successives du SMTS 77 depuis sa création, il est rappelé aux élus l'existence de deux infrastructures gérées par le SMTS 77. Il s'agit de nos deux gares routières, tout d'abord celle de la Cité Scolaire de Nemours et celle qui dessert exclusivement le collège Vasco de Gama à Saint Pierre les Nemours. Ces gares routières sont entretenues par notre agent qui est en poste à la cité scolaire de Nemours pour accueillir le flux des élèves le matin et le soir qui se rendent aux collèges Rimbaud et Balzac ainsi qu'au lycée Etienne Bezout. Les correspondances pour se rendre à Fontainebleau et Uruguay transitent également par la gare routière de Nemours.

Synthèse chronologique et structurée de l'évolution du Syndicat Mixte de Transports du Sud Seine et Marne (SMTS 77), de son origine à ce jour.

1. Origines et mission scolaire (1962-1991)

- Création du syndicat en **1962** pour organiser le transport des élèves vers les établissements secondaires et techniques de Nemours.
- Le service est alors exclusivement scolaire, avec un trajet le matin et un retour le soir.

2. Ouverture au transport public (1991-2007)

- Le **2 septembre 1991**, création du **Service de Transports Intercommunal du Loing et du Lunain (STILL)** grâce à l'extension de la Carte Orange au sud de la Seine-et-Marne.
- Création simultanée du **Trans Val du Loing (TVL)** pour l'agglomération de Nemours.
- Le STILL dessert alors **59 communes**, avec **11 lignes et 30 cars**.
- Le TVL dessert les **5 communes de l'agglomération de Nemours avec 8 autobus**.
- Maintien de **12 circuits exclusivement scolaires**, notamment pour les regroupements pédagogiques ruraux.
- En **1994**, adhésion d'Égreville, Lorrez-le-Bocage et Voulx pour la création de la ligne 912 vers Montereau-Fault-Yonne et Varennes-sur-Seine.
- En **1995**, adhésion de Moret-sur-Loing et Écuellen

3. Modernisation des infrastructures (1999-2013)

- À partir de **1999**, lancement du projet de gare routière sécurisée à Nemours.
- En **2007**, mise en service de la gare routière de Saint-Pierre-lès-Nemours pour le collège Vasco-de-Gama.
- Fusion des réseaux **STILL** et **TVL** à la rentrée scolaire **2007-2008**.
- Entre **2010 et 2013**, sécurisation des arrêts du réseau urbain sur plusieurs communes de l'agglomération.

4. Évolution de la gestion et du financement (2015-2020)

- En **2015**, la gestion des cartes Optile et Imagine R est confiée à Transdev Nemours.
- En **2017**, adoption d'un nouveau mode de calcul des contributions.
- Application du nouveau système en **2018**, basé sur :
 - 25 % de la population ;
 - 75 % du nombre d'arrêts desservis.
- Signature d'une convention partenariale entre Île-de-France Mobilités, le syndicat et Transdev jusqu'au **31 décembre 2020**.

5. Développement du Transport à la Demande (2020-2026)

- **Janvier 2020** : création du **Transport à la Demande (TAD)** sur 18 communes avec rabattement vers :
 - la gare SNCF Nemours/Saint-Pierre ;
 - le centre-ville ;
 - l'hôpital de Nemours.
- **Janvier 2021** : extension du TAD aux hameaux de Puiset et Chaintreauville.
- **Avril 2025** : extension du TAD Loing à six nouvelles communes.
- **août 2025** : desserte du complexe sportif intercommunal et de la piscine de Saint-Pierre-lès-Nemours par les TAD Loing et Nemours.
- **Janvier 2026** : extension du TAD au Clos Saint-Jean et à Darvault.

6. Développement du réseau

- **août 2020** : intégration d'Arville, Gironville et Obsonville, portant à **40 le nombre de communes adhérentes**.
- **août 2023** : passage à la DSP 17 Vallée du Loing-Nemours sans augmentation de la contribution du syndicat.
- **Septembre 2024** : renumérotation des lignes pour améliorer la lisibilité du réseau.

7. Situation actuelle

Depuis **2021**, les contributions de fonctionnement des communes sont restées stables, sans augmentation.

Malgré cette stabilité financière, le SMTS 77 a poursuivi plusieurs actions structurantes :

- développement et modernisation du site internet ;
- amélioration de l'information aux usagers et aux communes ;
- entretien régulier des gares routières ;
- automatisation récente des portails d'entrée et de sortie de la cité scolaire de Nemours.

Bilan

En plus de soixante ans d'existence, le syndicat est passé d'un simple service de transport scolaire à un véritable acteur de la mobilité du sud de la Seine-et-Marne, avec :

- un réseau régulier de transport public ;
- un service de transport à la demande en constante extension ;
- des infrastructures modernisées ;
- une maîtrise des coûts permettant de maintenir les contributions stables.

4- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT(E) AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE DE SEINE ET MARNE – Délibération 2026/20

La Présidente précise que depuis le 23 avril 2019, le Syndicat Mixte de Transports du Sud Seine et Marne a adhéré au Groupement d'Intérêt Public « ID 77 », et désignait la Présidente comme représentante du Syndicat au sein de cette assemblée « ID 77 ».

Il est rappelé les missions de ce groupement, réunissant des membres exerçant ensemble des activités d'intérêt général à but non lucratif, en mettant en commun les moyens nécessaires à leur exercice :

- D'améliorer la visibilité de l'offre d'ingénierie du Département et de ses organismes associés à destination des communes et des groupements de collectivités E.P.C.I. à fiscalité propre, syndicats intercommunaux ou mixtes, du territoire seine-et-marnais et de leur en faciliter l'accès ;
- De valoriser cette offre et d'œuvrer à son adaptation aux besoins des communes et groupements de collectivités du Département ;
- D'accompagner les communes et groupements de collectivités du Département dans leur recours à l'offre d'ingénierie pour la mise en œuvre de leur compétences et projets ;
- De favoriser l'information des communes et groupements de collectivités seine-et-marnais en matière d'ingénierie territoriale et l'échange de connaissances et d'expériences en ce domaine ;
- D'animer le réseau des services départementaux et des organismes associés intervenant en matière d'ingénierie, de coordonner leurs actions et de favoriser le développement de synergies entre eux ;

- D'encourager, d'accompagner ou d'organiser la mise en œuvre de dispositifs de mutualisation (biens, personnels, commande publique) pouvant être mis en place entre les membres du Groupements ou une partie d'entre eux, dans un double objectif d'efficacité des actions et de maîtrise des coûts ; il pourra, à cette fin, se constituer en centrale d'achat ;
- D'accomplir toute action permettant de mettre en œuvre l'objet du groupement.

Il convient de renommer un élu pour représenter le SMTS 77, la Présidente a proposé au Comité Syndical de l'autoriser à l'élire au sein de cette assemblée pour représenter le SMTS 77.

Le Comité Syndical, a validé cette proposition à l'unanimité.

Cette décision fait l'objet de la **délibération n° 2026/20**.

5 – BILAN COMITÉ DE SUIVI DE LA D.S.P. 17 – ANNEE 2024/2025

La Présidente précise que dans l'après-midi, le comité de suivi de la D.S.P. 17 s'est tenu pour faire le bilan de l'année 2024/2025. Elle rappelle le principe du comité de suivi aux élus, à l'article 3 de notre convention partenariale D.S.P. 17 avec Ile de France Mobilités signée en août 2023, il est prévu un comité de suivi annuel.

Ce comité est co-présidé par Ile de France Mobilités et le SMTS 77.

Instance de concertation, le comité aura notamment pour mission de suivre l'exécution de la convention.

Le comité de suivi a pour objet la présentation par l'opérateur de transports de leur rapport annuel. Ainsi, le comité de suivi traitera notamment :

- de l'exécution du service réalisé par l'opérateur de transport et de la qualité de service, de la lutte contre la fraude, des incidents d'insécurité, des plaintes des usagers ;
- de la ponctualité, de la vitesse commerciale et des conditions d'exploitation des lignes, à travers leur évolution et des causes d'évolution des temps de parcours allongés ou irréguliers ;
- de l'évolution de l'offre et de la fréquentation sur l'année écoulée ;
- des propositions d'évolution de l'offre de service ;
- de l'accessibilité de l'ensemble des points d'arrêt et de l'ensemble des travaux situés sur le territoire du Syndicat Mixte de Transports du Sud Seine et Marne ;
- des coûts du service, et de tout autre sujet à la demande d'une des Parties.

Régis Guillet commente le document projeté « résultats du comité de suivi et projets du contrat » avant de laisser la parole à Simon Le Nouvel, notre référent Ile de France Mobilités qui vient d'arriver.

Projets pour septembre 2026 :

- Intégration de 3 nouvelles communes au TAD Loing, Maissoncelles en Gatinais, Chenou et Mondreville,
- Adaptation du tracé de la ligne 3506,
- Renfort sur la ligne 3517 à 15h10 et intégration de l'arrêt Centre Aquatique,
- Amélioration de la desserte du LEP de Fontaineroux : adaptation des horaires et du fonctionnement des lignes,
- Recalage des correspondances en gare de Souppes-sur-Loing.

Simon le Nouvel a répondu aux différentes questions qui ont été posées par les élus.
Le document projeté sera annexé à ce compte rendu.

6 – TRANSPORT A LA DEMANDE

La Présidente informe l'Assemblée Syndicale que **vos TàD étendent leur offre et s'adaptent à vos déplacements pour une mobilité sur mesure ! Cette nouvelle offre est entrée en vigueur à compter du lundi 5 janvier 2026.**

- Le service de Transport à la Demande Loing dessert désormais la commune de Darvault, avec deux points d'arrêt : « Liberté » et « Petit Châtelet ».
- Cette extension permet aux habitants des solutions de transport supplémentaires du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30 à destination de la gare de Saint-Pierre-lès-Nemours, le centre-ville de Nemours ou le centre hospitalier.
- L'arrêt « Clos Saint Jean » devient un nouveau point de rabattement pour le TàD Loing et le TàD Nemours.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

La Présidente invite l'ensemble des membres présents à partager le verre de l'amitié.

La Secrétaire de Séance,

La Présidente,

Alexandra CARRERAS.



Patricia PILLOT.

